

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le [date]

SEDI-CRS : UN PROJET DE RECHERCHE PUBLIC-PRIVÉ POUR VALORISER LES SÉDIMENTS DU CANAL DU RHÔNE À SÈTE EN RESSOURCES AU SERVICE DU TERRITOIRE

La saturation des casiers de stockage des sédiments issus du dragage du Canal du Rhône à Sète impose de trouver et de déployer une réponse systémique, innovante et ancrée dans le territoire. Pour mener ce projet de recherche baptisé SEDI-CRS, l'établissement public gestionnaire du canal Voies navigables de France (VNF) a créé fin 2025 avec la société d'ingénierie Neo-Eco un consortium qui bénéficie du soutien financier de l'Union européenne (fonds FEDER instruits par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité de gestion). Quatre années seront nécessaires pour expertiser le potentiel de valorisation des sédiments pour la rénovation de digues des canaux ou l'aménagement de routes. Le projet est actuellement en phase de développement en laboratoire avec des premiers résultats attendus avant fin 2026.

SEDI-CRS EN CHIFFRES | 600 000 m³ de sédiments à valoriser

4 ans de projets (diagnostic / développement en laboratoire / tests en conditions réelles / étude territoriale)

Budget total : 1 541 K€ avec une subvention FEDER : 1 204 K€ | 7 filières possibles expertisées

AGIR CONTRE UNE MENACE EXISTENTIELLE SUR LE CANAL

Le Canal du Rhône à Sète est confronté à une accumulation progressive de sédiments, phénomène naturel accentué par les bouleversements climatiques : épisodes pluvieux plus intenses, érosion accrue, dépôts plus fréquents dans les étangs et le canal.

Cela fait peser une menace forte sur le devenir du canal et les missions qu'il remplit pour les territoires : transport fluvial (100 000 tonnes par an en lien avec le Port maritime de Sète, 17 millions de retombées économiques), tourisme fluvial (17 millions de retombées économiques), protection des populations et des biens contre les crues du Rhône et du Vidourle, transfert d'eau douce depuis le Rhône vers la Camargue gardoise pour irriguer les terres agricoles et contribuer à la lutte contre la salinisation qui touche l'agriculture et la biodiversité...

Aussi, VNF mène des dragages en régie qui permettent d'extraire chaque année jusqu'à 100 000 m³ de sédiments issus du dragage mais les casiers de stockage d'une capacité de 800 000 m³ sont aujourd'hui saturés à 80%. Peu chargés en polluants, ces sédiments présentent des teneurs en sel qui les classent en sédiments « non dangereux » soumis à la réglementation des déchets, qui rend plus difficile leur réutilisation.

L'établissement a identifié plusieurs pistes de valorisation en lien avec l'économie circulaire : tests en zone agricole, mobilisation des acteurs publics qui doivent penser « réutilisation de matériaux » dans leurs projets, création avec la Région Occitanie d'une digue de clôture au port de Sète (projet d'extension de la zone industrielle fluvio-maritime dite ZIFMAR 2), réutilisation partielle in situ (typiquement pour de la réfection de berges) ou encore partenariats avec d'autres acteurs, privés ou universitaires, pour rechercher des pistes de valorisation, objet du projet SEDI-CRS.

DU DÉCHET À LA RESSOURCE : UNE NOUVELLE AMBITION DE VALORISATION

SEDI-CRS ambitionne de mettre en place de nouvelles filières de valorisation des sédiments de dragage avec pour avantage de réduire les effets négatifs (notamment le clapage et ses impacts environnementaux), et de créer des débouchés locaux pérennes générateurs d'activité économique et d'emplois sur le territoire.

Grâce à des enquêtes de terrain auprès des acteurs du territoire (maîtres d'ouvrage, industriels, services de l'État), les besoins réels et les débouchés effectifs ont collectivement été évalués.

Les tests d'applications seront effectués suivant 7 types de valorisation : les sédiments pourront servir de matériaux à la constitution du noyau de digues et berges, au recouvrement végétal, à l'enrochement, à la bordure extrudée, à la couche de forme et d'assises ou encore au béton compacté routier.

Les caractéristiques chimiques, agronomiques et mécaniques des sédiments seront analysées pour confirmer les filières compatibles. Ces applications couvrent un large spectre des besoins du territoire, allant de la construction d'ouvrages hydrauliques à la technique routière.

La logistique des chantiers expérimentaux s'appuiera en priorité sur le transport fluvial pour réduire l'empreinte carbone des opérations et favoriser le report modal. La mutualisation des espaces de traitement avec d'autres acteurs gestionnaires de sédiments sera également à l'étude.

Ce qui distingue le projet de recherche SEDI-CRS, c'est sa vocation industrielle et opérationnelle car l'objectif est bien d'atteindre une mise en œuvre répliquable, en structurant des filières pérennes de valorisation et en créant les modèles économiques qui les soutiennent.

UN PROJET PHASÉ SUR 4 ANS

SEDI-CRS se déploie de manière progressive et rigoureuse en quatre phases de 2025 à 2029.

Le projet a déjà franchi la phase 1 (juil. - déc. 2025) de caractérisation des gisements avec l'identification précise des sédiments disponibles, de leurs propriétés physiques et chimiques, et de leur potentiel de valorisation.

Il est entré en phase 2 (janv. 2026 - sept. 2027) dite de développement en laboratoire avec la formulation des éco-matériaux et éco-produits, les tests de performance technique et la vérification de leur innocuité environnementale selon les protocoles de Neo-Eco).

La phase 3 (sept. 2027 - mars 2029) consistera en une expérimentation terrain avec une mise à l'épreuve des solutions en conditions réelles.

Tout au long du projet, une étude territoriale transversale sera menée avec une analyse continue des besoins du territoire pour s'assurer que les matériaux développés trouveront des débouchés locaux (phase 4).

UN CONSORTIUM D'ACTEURS COMPLÉMENTAIRES

Voies navigables de France (VNF) constitue le partenaire pivot du projet : en tant que gestionnaire du canal, VNF fournit l'accès aux gisements et partage ses contraintes opérationnelles. Les solutions développées dans le cadre de SEDI-CRS seront directement calibrées pour répondre à ses besoins, afin de lui permettre de poursuivre les opérations de dragage indispensables à l'entretien de l'infrastructure.

Neo-Eco, apporte son expertise reconnue dans la valorisation de matières issues du BTP et des sédiments. Forte de 15 années de R&D, de plus de 500 éco-matériaux développés et de 35 partenariats de recherche industriels et universitaires, l'entreprise s'appuie notamment sur le retour d'expérience de la démarche SEDI-Matériaux menée dans les Hauts-de-France, dont les enseignements ont directement nourri la conception de SEDI-CRS.

Le projet SEDI-CRS bénéficie du soutien financier de l'Union européenne au travers des fonds FEDER instruits par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité de gestion.

Des laboratoires de formulation, comme l'IMT Mines d'Alès, apporteront les capacités techniques nécessaires au développement et à la validation des éco-matériaux. L'animation territoriale et la diffusion des travaux auprès des écosystèmes économiques locaux s'appuieront sur la contribution d'Éa éco-entreprises, une association professionnelle qui fédère les entreprises de la transition écologique.

Les premiers échanges menés avec certaines collectivités ont permis d'identifier les besoins du territoire et d'orienter le développement des éco-produits. Cette concertation se poursuivra tout au long du projet afin de garantir l'adéquation des solutions proposées aux attentes des acteurs locaux. Dans cette perspective, un groupe de travail réunissant des acteurs publics sera mis en place pour accompagner la dynamique territoriale, favoriser les échanges d'expérience et soutenir la mise en œuvre des éco-produits.

CONTACTS PRESSE

POUR VNF

Antoine QUIDU
06 88 21 35 48
antoine.quidu@vnf.fr

POUR NEO-ECO/ÉA ÉCO-ENTREPRISES

Amandine NARDIN
06 08 73 22 13
amandine.nardin@ea-ecoentreprises.com

À PROPOS DES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires. VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

À PROPOS DE NEO-ECO

Neo-Eco est une société d'ingénierie environnementale créée en 2008, dont le siège est situé à Hallennes-lez-Haubourdin (59). Spécialisée dans la valorisation de matières usagées issues du BTP et de l'industrie, elle accompagne acteurs publics et privés dans la mise en place de boucles d'économie circulaire à l'échelle des territoires. L'entreprise emploie près de 50 personnes réparties dans 7 antennes françaises et 2 antennes en Ukraine. Elle a contribué au développement de plus de 500 éco-matériaux, financé 17 thèses de recherche et accompagné 17 start-ups dans le domaine de l'économie circulaire.

À PROPOS D'ÉA ÉCO-ENTREPRISES

Éa éco-entreprises est une association professionnelle qui fédère les entreprises de la transition écologique. Dans le cadre de SEDI-CRS, elle intervient en tant que prestataire, chargée de l'animation territoriale et de la diffusion des travaux auprès des écosystèmes économiques locaux.
